

LES PROPOSITIONS DE LA FEDENE POUR LES COLLECTIVITÉS : ALLIER ENJEU ÉCOLOGIQUE ET MAÎTRISE DE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE

Paris, le 04/11/2025

A quelques mois des élections municipales de mars 2026, la FEDENE réaffirme son engagement auprès des collectivités avec la publication d'un guide pratique pour accélérer la transition énergétique dans les territoires. Ce guide s'articule autour de quatre leviers : réduire la consommation énergétique, décarboner le chauffage, rafraîchir les bâtiments de manière vertueuse et stimuler l'activité économique locale.

Pour les collectivités, la transition énergétique revêt plusieurs enjeux : écologique, mais également économique et social. La chaleur représente plus de 40 % de notre consommation énergétique, et 60 % de cette chaleur est d'origine fossile. Or, cette dépendance aux énergies fossiles peut entraîner des conséquences importantes pour les territoires : fluctuation des prix en fonction de la situation géopolitique, mise en péril de la sécurité énergétique, contribution au changement climatique.

Pour répondre à ces enjeux, les entreprises de la FEDENE ont identifié des mesures concrètes :

Axe 1 : MOINS CONSOMMER

Les bâtiments publics représentent **81 % de la consommation énergétique des communes**. La réduction de ces dépenses constitue à la fois un enjeu économique, écologique et d'exemplarité du service public.

La rénovation énergétique des bâtiments les plus énergivores, les contrats de performance énergétique (CPE) et la gestion technique de bâtiment (GTB) sont des leviers concrets pour réduire les consommations et valoriser durablement le patrimoine communal.

Axe 2 : SE CHAUFFER

Pour sortir des énergies fossiles et protéger les citoyens de la hausse du prix de ces énergies, les collectivités peuvent valoriser les **ressources renouvelables et de récupération** : chaleur issue de la valorisation énergétique des déchets ou de l'industrie, géothermie, solaire thermique ou bois-énergie. Pour chauffer les bâtiments publics, les logements collectifs et les entreprises, **la création ou l'extension de réseaux de chaleur urbains est un vecteur idéal de ces énergies renouvelables et de récupération.**

Axe 3 : SE RAFRAICHIR

Avec la multiplication des vagues de chaleur, rafraîchir durablement les bâtiments est un enjeu écologique et de santé publique. **La création de réseaux de froid, ou l'exploitation de solutions de rafraîchissement par géothermie, offrent aux collectivités des alternatives plus vertueuses et efficaces** que la climatisation individuelle.

Axe 4 : STIMULER L'ACTIVITE ÉCONOMIQUE

Les projets d'énergies renouvelables et de récupération **s'appuient sur des ressources locales, dont la mobilisation génère emplois pérennes et création de valeur pour les acteurs économiques des territoires.** Le secteur des services énergétiques est en plein essor, avec des besoins importants en recrutement dans toute la France. En mettant en relation établissements scolaires, centres de formation par apprentissage et entreprises du territoire, les collectivités peuvent favoriser l'orientation des jeunes et personnes en reconversion vers ce secteur.

« Chaque collectivité peut agir pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles. Ce faisant, elle tirera des bénéfices concrets de la transition : meilleure maîtrise de la facture énergétique, amélioration du confort des habitants et usagers, valorisation des ressources du territoire. Avec ce Livre Blanc, FEDENE s'engage aux côtés des collectivités pour leur donner des clés d'action et leur proposer des mesures concrètes. », déclare Pascal Guillaume, Président de la FEDENE.

La FEDENE, fédération professionnelle des entreprises de services pour l'énergie et l'environnement, regroupe 6 syndicats qui œuvrent pour améliorer l'efficacité énergétique et les services aux bâtiments, décarboner la production de chaleur et de froid à partir d'énergies renouvelables et de récupération, dans les villes, les logements, le secteur tertiaire et l'industrie.

Ses adhérents sont des entreprises de toutes tailles, petites et moyennes et des grands groupes. Ces 1 500 entreprises locales, sont présentes sur l'ensemble de la chaîne de valeur et réparties sur tout le territoire. Elles emploient 50 000 collaborateurs en France et réalisent un chiffre d'affaires annuel de 13 milliards d'euros.

Pour en savoir sur plus la FEDENE : [ici](#)

PRESSE - Thomas Marko & Associés

Camille Rolland – camille.r@tmarkoagency.com - + 33 6 75 84 52 08

Laura Lescaut – laura.l@tmarkoagency.com - +33 7 76 14 81 53